

Un Club local...

Créé en 2012, le Club s'inscrit dans une volonté de la Délégation Normandie de la Fondation du patrimoine d'inclure des entreprises dans la préservation de notre patrimoine.

Il rassemble une quinzaine d'entreprises et de particuliers apportant chacun une contribution financière déductible des impôts et choisissant ensemble les projets de restauration à financer.

Le Club, c'est:

- des moments de rencontre pour partager la passion du patrimoine et agir pour le rayonnement local
- · une sortie conviviale annuelle autour de la découverte d'un élément de patrimoine d'exception
- soutenir la restauration du patrimoine et l'économie du territoire
- s'impliquer par la sélection des projets, leur suivi, par une contribution financière mais, bien au-delà, par la proximité avec la population et les autres acteurs.
- augmenter la visibilité de son entreprise en affirmant son engagement : entreprendre, préserver et transmettre.





...mobilisé pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine

Les membres du Club se réunissent deux à quatre fois par an, en présence de représentants de la Fondation, et reçoivent les communes ou associations qui viennent défendre leurs projets. Les Mécènes délibèrent ensuite sur l'aide financière à leur apporter. Les projets soutenus se voient remettre une plaque identifiant le Club, et une inauguration avec remise de chèque géant en présence des membres est organisée. Les réunions se tiennent généralement dans des lieux patrimoniaux et sont l'occasion d'une visite et d'un déjeuner convivial.



Quelques projets soutenus

- · Les poupées japonaises du Muséum de Rouen
- · Les pianos Pleyel et Boisselot de l'Académie Bach
- · La grange Lourette à Varengeville
- L'orgue des Andelys
- · Le site archéologique de Blainville-Crevon
- · Le four à pain de Croisy-sur-Eure
- Les Halles de La-Ferrière-sur-Risle
- Le moulin Anguetil à Veules-les-Roses
- La locomotive Pacific 231 à Sotteville-lès-Rouen
- Les voiles du canot Côte d'Albâtre à Dieppe
- La carte de la Seine-Inférieure sur torchis de Gonzeville
- Le corbillard à bras de Bois-Himont
- Le bureau type Boulle de la Maison de l'Armateur au Havre
- La stèle commémorative des victimes du V1 d'Auppegard
- I e Chêne d'Allouville
- Les chapelles des Bätisseurs de la cathédrale de Rouen, le 100° projet soutenu par le Club en 2025













Les membres actuels

































Le rôle de la Fondation du patrimoine

Premier acteur de la sauvegarde et de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France. Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la qualité et à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

La Fondation apporte au Club des projets susceptibles d'être soutenus et les évalue en concertation avec lui. Elle assure le suivi administratif et financier des opérations soutenues en lien avec chaque maître d'ouvrage et tient une comptabilité séparée de toutes les opérations relatives à la réalisation des projets soutenus et met toutes pièces justificatives des dépenses à la disposition du Mécène.

La Fondation transmet au Mécène un reçu fiscal ouvrant droit aux dispositions prévues par l'article 238 bis du Code général des impôts.

Contacts:

Fondation du patrimoine Normandie

Bureau de Rouen
14 rue Georges Charpak - BP332
76136 Mont-Saint-Aignan
normandie@fondation-patrimoine.org

Animateur du Club des Mécènes 276

Thiery DELAMARE
06 07 30 64 17
thierry.delamare@fondation-patrimoine.org